



Albi, le 30 décembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Après la vitesse, l'alcool au volant constitue la 2ème cause de l'insécurité routière en France. Sur l'ensemble du réseau national, près d'un accident mortel sur 3 est lié à l'alcool au volant.

Dans le Tarn, depuis le début de l'année 2015, l'alcool est une des principales causes de mortalité routière, avec la vitesse.

A l'approche du réveillon du nouvel an, l'ensemble des usagers de la route doit adopter un comportement responsable pour éviter que la fin d'année, synonyme de fêtes et de convivialité, soit entachée par de nouveaux drames.

Il est rappelé que durant les fêtes, les contrôles des forces de l'ordre sont renforcés et tous les mauvais comportements sanctionnés.

Les consignes de prévention pour éviter de se mettre en danger, ou de mettre en danger la vie des autres usagers de la route, sont simples :

- ne pas prendre le volant lorsque l'on n'est pas en état de conduire et avoir recours au covoiturage ou aux transports en commun ;
- si on a consommé de l'alcool dans les heures qui précèdent, prendre en compte que ce dernier est éliminé très lentement par l'organisme et systématiquement utiliser un éthylotest afin de vérifier sa capacité à prendre le volant ;
- contrairement à une idée reçue, la consommation de certains produits ne fait pas disparaître plus rapidement l'alcool dans le sang, en revanche l'utilisation en parallèle de médicaments ou de cannabis augmente les risques.

Il est important de sensibiliser son entourage en rappelant que « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ». « Quand on tient à quelqu'un, on le retient ».

Contacts Presse :

Stéphanie TAILLEFER - 05 63 45 60 87 / 06 73 69 55 68 – stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>